

## Assurances agricoles

### Des solutions adaptées aux coopératives agricoles

La pression grandissante du législateur en matière de sûreté des aliments, ses exigences concernant l'environnement et le paysage, les réformes de la politique agricole commune, le dérèglement climatique accentuant les événements naturels extrêmes, la mondialisation des échanges générant une forte volatilité des prix sont autant de risques fragilisant l'ensemble du secteur agricole.

C'est pourquoi il est urgent de trouver des solutions adaptées pour stabiliser et sécuriser les revenus de ce secteur.

Aon, leader mondial du courtage d'assurance, a mis en place une structure dédiée, Aon Agri, pour vous accompagner dans la recherche de solutions adaptées à vos besoins dans les secteurs des productions végétales et animales.

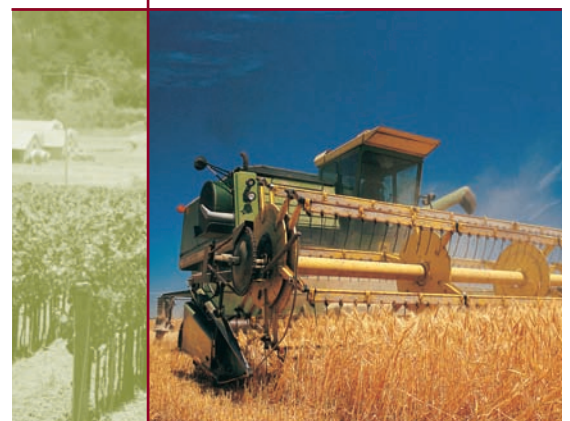
#### Filières végétales

Aon Agri peut mettre en place avec vous et les intervenants de la chaîne de production végétale des solutions d'assurance pour couvrir et sécuriser :

- **Le chiffre d'affaires des exploitants agricoles**  
Couverture des variations combinées de rendement et de prix.
- **Les risques liés à la qualité**  
Prise en charge des ruptures de qualité suite à un événement climatique, par exemple une baisse de teneur en protéines
- **Les risques sanitaires**  
Notamment l'assurance des risques de présence de mycotoxines
- **Les variations de prix**  
Stabilisation du prix d'une commodité par la mise en place d'outils financiers sur les marchés à terme

- **Les carences d'apport**

Couverture des frais fixes des structures de collecte, de transformation et de commercialisation en cas de carence d'apport suite à un événement climatique





## Filières animales

Aon Agri propose des solutions en cas d'évènement climatique extrême (type sécheresse sur herbage) ou de maladie épizootique se traduisant le plus souvent par des abattages ordonnés ou des interdictions de commercialisation.

Ces risques concernent toutes les filières d'élevage :

- bovins laitiers et viande,
- porcins,
- avicoles,
- piscicoles et aquacoles.

Les solutions proposées sont destinées :

- aux exploitants agricoles en assurant leur perte de marge brute ;
- aux organismes de collecte, de transformation et de commercialisation en couvrant leurs frais fixes.

### Pourquoi choisir Aon Agri ?

Des experts qui connaissent votre métier et répondent ainsi parfaitement à vos besoins. Ils peuvent :

- vous faire bénéficier de leur expérience de courtier d'assurance et de réassurance agricoles ;
- créer avec vous des solutions personnalisées qui n'existent pas à ce jour.

## Offre agricole globale et solutions innovantes

En plus des produits traditionnels d'assurance (incendie, risques climatiques, responsabilité civile, transport, marchandises transportées et assurances de personnes), Aon Agri se propose de vous accompagner dans la mise en place d'outils innovants :

- couvertures indicelles pour les risques climatiques sur la base d'imagerie satellitaire et modèles agro-météorologiques ;
- captives d'assurance ou de réassurance pour les risques difficilement assurables.



### Vos contacts

#### Serge Chamodon

Ligne directe : 01 58 75 72 45

E-mail : serge\_chamodon@aon.fr

#### Didier Béclier

Ligne directe : 01 58 75 72 93

E-mail : didier\_beclier@aon.fr

### Qui est Aon ?



Le groupe Aon, numéro 1 mondial du courtage d'assurance et de réassurance, est un acteur majeur de l'évaluation et de la gestion des risques. Il réunit 46 000 collaborateurs dans 120 pays pour un chiffre d'affaires de 9,84 milliards de dollars en 2005.

Sa filiale française, Aon France, a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 272 millions d'euros grâce à la mobilisation de ses 1334 personnes. Ses 12 bureaux régionaux implantés sur l'ensemble de l'hexagone lui permettent de répondre au besoin de proximité de ses clients.

[www.aon.fr](http://www.aon.fr)

#### Aon Conseil & Courtage

Société anonyme de courtage d'assurances et de réassurances au capital de 4 141 334 euros

414 572 248 RCS Nanterre - N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248

Siège social : 45, rue Kléber - 92697 Levallois-Perret Cedex - Tél. : 33 (0)1 58 75 75 75 - Fax : 33 (0)1 58 75 77 77 - [www.aon.fr](http://www.aon.fr)

GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES